SITE UNIVERSITAIRE SAINT CHARLES – UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY

MISE EN CONFORMITE DESENFUMAGE DE LA BIBLIOTHEQUE ET TRAVAUX DIVERS

Lot n°03 : PLATRERIE FAUX-PLAFOND Décomposition du Prix Global et Forfaitaire						
N°	Désignation	Unité	Quantité établie par la maîtrise d'œuvre*	Quantité Etablie par l'entreprise	Prix Unitaire	Montant
1	**TRANCHE FERME**					
1,1	Trainasse verticale PF 1h	Unité	2			
1,2	Dépose Repose Faux plafonds démontables existants 1800x600 et 600x600					
	pour phase 1	m²	50			
	pour phase 2	m²	50			
	pour phase 3	m²	30			
1,3	Remplacement Faux plafonds démontables existants 1800x600 par faux-plafond 600x600	m²	170			
Sous total	**TRANCHE FERME**					
2	**TRANCHE OPTIONNELLE 1-3**					
2,1	Remplacement Faux plafonds démontables existants par faux plafond hygiène 600x600	m²	30			
2,2	Dépose Repose Faux plafonds démontables existants 1800x600	m²	10			
Sous total	**TRANCHE OPTIONNELLE 1-3**					
3	**TRANCHE OPTIONNELLE 2-3**					
3,1	Remise en état Faux plafonds démontables existants 1800x600	m²	20			
Sous total	**TRANCHE OPTIONNELLE 2-3**					
4	**TRANCHE OPTIONNELLE 4-3**					
4,1	Remise en état Faux plafonds démontables existants 1800x600 et intégration résille	m²	80			
Sous total	**TRANCHE OPTIONNELLE 4-3**					

SITE UNIVERSITAIRE SAINT CHARLES – UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY

MISE EN CONFORMITE DESENFUMAGE DE LA BIBLIOTHEQUE ET TRAVAUX DIVERS

Lot n°03 : PLATRERIE FAUX-PLAFOND Décomposition du Prix Global et Forfaitaire						
N°	Désignation	Unité	Quantité établie par la maîtrise d'œuvre*	Quantité Etablie par l'entreprise	Prix Unitaire	Montant
	Montant Total HT TF + TO1-3 +TO2-3 + TO4-3					
	TVA 20 %					
	Montant Total TTC TF + TO1-3 +TO2-3 + TO4-3					

L'entreprise devra spécifier obligatoirement les différentes marques et types de matériel avec lesquels elle répond au présent appel d'offres. De plus elle devra fournir avec son offre l'ensemble des fiches techniques du matériel correspondant.

Toute offre incomplète ne pourra être retenue.

Ce bordereaux est donné à titre indicatif , l'entreprise devra se référer au cahier des charges, plans et schémas pour établir le montant de ses travaux et pour la compréhension du projet et restera responsable des quantités indiquées.

Etabli à :

en date du :

Signature :

cachet :